

368

Programme décennal de dragage d'entretien
au quai de Rivière-du-Loup

DA1

6211-02-147

Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup

Audiences publiques

14 juin 2022



Justification et explication du projet

- Dragage dans le cadre de décrets gouvernementaux sur une période de 10 ans (programme décennal)
 - Dernier : 2012-2021
 - Reconduction pour 2022-2031
- Volume annuel projeté (2022-2031) 60 000 m³
- Superficie moyenne de 26 000 m²
- Dragage annuel pour maintenir la profondeur d'eau disponible aux manœuvres maritimes
- Requis afin de maintenir ses activités sécuritaires



Localisation projet - Dragage



Localisation projet – Gestion des sédiments

- 3 000 000 m²
 - 12 quadrats de 250 000 m²
 - Alternance annuelle
- Centre de l'aire de dépôt à environ 3 km de l'aire de dragage
- Quadrat le plus près à 1,6 km de l'aire de dragage





Principales variantes analysées pour du dragage d'entretien

Comparaison des types de dragues

	Drague preneuse	Drague hydraulique
Disponibilité	++	-
Productivité pour le type de sédiment trouvé à Rivière-du-Loup	++	+++
Manœuvrabilité	++	-
Tirant d'eau disponible pour l'équipement	-	++
Taille des équipements	+	++
Précision	++	++
Risque de déchaussement du quai	-	++
Gestion de l'eau	Non nécessaire	Nécessaire





Comparaison des solutions de gestion des sédiments

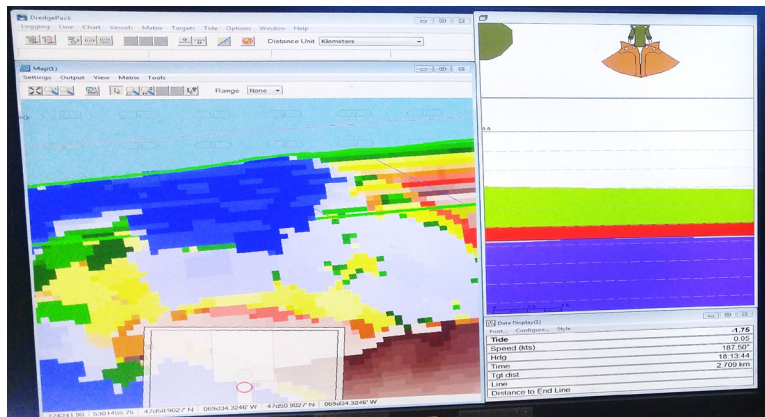
	Gestion en eaux libres	Gestion en milieu terrestre
Résultats de la caractérisation sédimentaire physico-chimique	Le respect obligatoire résultats des critères CEO	Tous les critères peuvent être gérés en terrestre
Impact visuel	Aucun impact	Aspect industriel
Transits de barges et/ou camions	475 voyages entre le site de dragage et de rejet en mer	Transports par camion vers site de gestion – augmentation de la circulation locale (7 500 camions)
Infrastructure temporaire pour l'assèchement	Aucune nécessité d'assèchement	Cellule d'assèchement de 30 000 m ² (4 terrains de soccer)
Cohabitation traversiers/utilisateurs de la marina/travaux	Possible sans entrainer de retard ou délai dans les services	Augmentation de la circulation locale, équipement présent plus longtemps
Respect de l'échéancier technique et environnemental	Temps des travaux permettant le respect des échéanciers	Augmentation considérable du temps des travaux
Espace disponible pour la disposition finale de 60 000 m ³ de sédiments	Quadrant annuel disponible de 250 000 m ²	Site autorisé acceptant 60 000 m ³ de sédiments



Description du projet

Travaux de dragage

- Benne preneuse de 3,8 m³ sur une barge ancrée
- Deux remorqueurs avec chalands
- Système de positionnement GPS précis
- Analyse de l'élévation du fond marin pré et post travaux



Gestion des sédiments – site de dépôt

- Caractérisation sédimentaire physico-chimique annuellement
- Analyse de l'élévation du fond marin pré et post-travaux au site de dépôt
- Rejet des sédiments au site de dépôt autorisé utilisé depuis plus de 30 ans
- Deux remorqueurs et deux barges de 125 m³
- Environ 475 voyages
 - 15-30/jour



Coûts annuels

- Opérations de dragage :
 - Moyenne de 1,5 million \$
- Obtention des permis environnementaux et réalisation des activités connexes incluant :
 - Environ 400 000 \$
 - Caractérisation sédimentaire
 - Programme de surveillance des mammifères marins
 - Surveillance environnementale



Échéancier annuel

- Caractérisation sédimentaire
 - Juin-juillet
- Demande d'autorisation
 - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) – juin/juillet
 - Pêches et Océans Canada (MPO) et Loi sur les espèces en péril (LEP) (approbations incluant programme de surveillance et de suivi) – mai/août
 - Transport Canada (TC)- septembre
- Travaux
 - Environ 4-6 semaines nécessaires
 - Horaire :
 - 20-30 septembre -> 12 h/jour
 - 1^{er}-30 octobre -> 24 h/jour
 - Adaptés en fonction des contraintes techniques et environnementales



Processus d'évaluation des impacts

Processus de consultation

- Consultation générale du public - MELCC
 - 16 avril au 16 mai 2021
 - Description de projet publiée sur Internet
 - Aucun commentaire reçu
- Consultations ciblées des Premières Nations et des parties prenantes
 - Automne 2021
 - Par écrit et via le MELCC
 - Réception des préoccupations et enjeux
 - Impacts potentiels sur la faune et flore aquatique
 - Impacts de cohabitation du projet et des activités de la marina
- Considération des résultats des consultations pour déterminer les enjeux et répondre aux préoccupations

Étude sur l'environnement – Milieu récepteur

Liste exhaustive des composantes considérées

Milieu humain

- Économie locale et régionale
- Activités portuaires et commerciales
- Activités récréatives
- Activités traditionnelles autochtones, culture et patrimoine
- Paysage
- Qualité de vie
- Santé et sécurité

Milieu physique

- Bathymétrie
- Régime hydrologique
- Dynamique sédimentaire
- Qualité de l'eau
- Qualité des sédiments
- Qualité de l'air ambiant et émissions de gaz à effet de serre
- Climat sonore terrestre
- Climat sonore subaquatique

Milieu biologique

- Végétation aquatique et riveraine
- Faune benthique
- Poissons
- Oiseaux
- Mammifères marins



Étude sur l'environnement – Détermination des enjeux

Enjeux du projet de dragage au quai de Rivière-du-Loup

- Maintien du service de traversier
- Protection des espèces fauniques aquatiques
- Protection du béluga (espèce à statut)
- Réduction de la perturbation des activités associées à la marina ainsi que les autres activités en cours dans la zone d'étude





Programmes de surveillance et de suivis

Modalités et surveillance associées à la présence des mammifères marins

L'échéancier des travaux est repoussé le plus tard possible dans la saison, afin d'éviter la période intense associée à la présence des bélugas (avril à octobre)

Programme 2021

- **Site de dragage**
 - Zone d'exclusion de 400 m autour des travaux
 - Observateurs visuels certifiés de jour
 - Caméra thermique de nuit
 - Système d'acoustique passive en tout temps
- **Site de rejet des sédiments**
 - Zone d'exclusion de 400 m autour du site de rejet
 - Système d'acoustique passive en tout temps



Programmes de surveillance et de suivi

- Programme de surveillance des travaux de dragage
 - Mise en œuvre des bonnes pratiques et des modalités de dragage à respecter
- Programme de surveillance des mammifères marins
- Mise à jour annuelle en collaboration avec les divers intervenants
 - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
 - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
 - Pêches et Océans Canada (MPO)
 - Transports Canada (TC)



Suivis environnementaux

- Programme de suivi environnemental
 - Site de dragage
 - Suivi des MES pendant 12 ans jusqu'en 2013
 - Influence des travaux n'était plus perceptible au-delà de 150 m
 - Site de rejet
 - Impacts sur les milieux environnants très limités
 - Programme de suivi n'était plus requis depuis 2013
 - Un suivi aura toutefois lieu en 2022 ou 2023 afin de confirmer que les impacts des MES sont toujours faibles

Plan des mesures d'urgence

Objectifs

- Prévenir des situations dangereuses en :
 - Mettant de l'avant les mesures pour réduire les risques d'accident
- Intervenir adéquatement si une situation dangereuse se produit en :
 - Mettant en place des moyens efficaces d'intervention afin de minimiser les dommages

Principales activités couvertes

- Utilisation d'hydrocarbures et autres produits dangereux, incluant déversement
- Incident avec blessé, « homme à la mer »
- Accident maritime, incendie ou échouement

Merci!